



Le 01/12/2020

Associations Nazairiennes : Fraternité et Solidarités et Créations

**A Mr le Préfet de Loire Atlantique
Préfecture**

Plan hiver et crise sanitaire : forte mobilisation des acteurs de la solidarité pour l'hébergement et l'accompagnement inconditionnel des personnes à la rue

Depuis l'annonce du confinement le 30/10, la situation des personnes à la rue reste très critique à l'approche de l'hiver et dans un contexte sanitaire tendu, elle est particulièrement préoccupante en France mais aussi à St Nazaire.

Alors qu'à ce jour le système d'information du SIAO 44 ne permet toujours pas de produire des données fiables sur la demande d'hébergement, une grande partie des demandes au 115 n'aboutissent pas à un hébergement quand les personnes arrivent à avoir un correspondant, laissant donc plus de 50 personnes sans solution sur notre territoire nazairien, avec l'effet contre-productif de personnes qui ne croient plus aux capacités de réponses du 115 et finissent par ne même plus vouloir composer le 115.

Dans ce contexte difficile, l'instruction du 3 novembre signée du ministre de l'intérieur, du ministre des solidarités et de la santé, de la ministre déléguée chargée du logement, de la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, concernant la prise en charge et le soutien aux populations précaires face à l'épidémie du Covid-19 précise aux préfets de région et de département les

objectifs et conditions de mise en œuvre du plan hiver ainsi que les actions de solidarité à déployer.

Cette instruction rappelle la priorité donnée à l'hébergement des personnes à la rue « **quel que soit leur statut** » grâce à l'ouverture « d'autant de place que nécessaire en fonction des remontées des 115 SIAO et des maraudes ».

Une volonté qui doit être saluée. Pour autant en tant qu'acteur de terrain à Saint Nazaire, nous souhaitons vous faire part de **nos constats quant à la non mise à l'abri effective des personnes sans hébergement**. En ce début décembre, l'état d'urgence sanitaire imposerait la mise en œuvre effective et **inconditionnelle** des personnes sans domicile fixe et ce **sans préalable de projet**, dans la lignée de ce qui s'était produit lors du 1^{er} confinement.

Dans cette période difficile, les associations s'organisent pour accompagner les publics, afin de soutenir toutes les initiatives mise en œuvre. A St-Nazaire, nous mobilisons nos professionnels, nos bénévoles pour accompagner cette mise à l'abri. Par contre nous n'opérerons pas de sélection des personnes pour faire face à l'absence du nombre de place.

A Saint Nazaire nous avons entendu parler de 15 places, puis 25 dernièrement, or, force est de constater à ce jour, que trop peu de personnes identifiées par nos structures bénéficient de la mise à l'abri préconisée dans le courrier d'instruction du 3 novembre par les ministères concernés qui vous a été adressée.

Voici plus de 4 semaines que le confinement est effectif, cela nous a laissé le temps de nous organiser, concerter, repérer le public, sensibiliser ce dernier à prendre soin de lui, Nous vous demandons donc de prendre sans délai les mesures nécessaires pour que toutes les personnes puissent trouver un hébergement sur notre territoire.

